

Activités de loisirs



De quoi avons-nous besoin ?

Voici les principaux éléments que nous devons connaître :

- **Nom & adresse complète** de votre activité
 - **Contact public** : téléphone / mail / site internet
 - **Type de structure et d'activité** : base de loisirs, locations d'équipement, activité de loisirs ou artistique, vélo-rail, escape-game, etc...
 - **Tarif** de chaque activité + informations relatives (âge requis, créneaux horaires, etc...)
 - **Ouvertures** : période et jours d'ouverture.
 - **Possibilité de réservation en ligne** : oui/non

 - **Descriptif des activités ou de la structure.** Nous réajusterons le texte pour qu'il soit agréable à la lecture si besoin.

 - **Détails supplémentaires** :
 - Accueil de groupe - Accueil d'individuels - Accès PMR - événements...
- Retrouvez toutes nos demandes sur la feuille de collectage à compléter.
- **Des photos** en format jpg, de bonnes qualités.
Au minimum : 1 photo de l'activité. Si possible, des photos esthétiques des activités en situation. Attention aux droits à l'image des personnes sur les photos.

 - **Vos nouveautés !**
Pour les dossiers de presse et la communication, transmettez-nous vos nouveautés ! Nouvelles activités, nouveau rendez-vous hebdomadaire, nouveau lieu de découverte, etc...

Rappel : toutes les transmissions de données sont soumises à un accord implicite de diffusion. Pour en lire le contenu, rendez-vous dans la Boîte à outils de l'Espace Pro du site internet.
www.tourismekreizbreizh.com/fr/espace-pro/63461-transmissions-donnees

Office de Tourisme du Kreiz Breizh

6 rue Abbé Gibert
22110 Rostrenen
02 96 29 02 72

www.tourismekreizbreizh.com
office@tourismekb.com

Contact : Dominique Hervé
Adhésions 2023

Comment et quand les envoyer ?

Par e-mail : dominique.herve@tourismekb.com
Avant le 15 novembre.

Merci de prendre le temps de lire les pages suivantes.

La Base de données : Tourinsoft



Toute l'offre touristique nationale (en grande partie !) se retrouve sur cette base de donnée : manifestations, hébergements, restaurants, structures de loisirs, musées... Elle est alimentée par les offices de tourisme de chaque territoire. Grâce à elle, **les sites internet touristiques reprennent les informations**, selon des critères et des affichages propres à chaque site. Cela nous soumet également à une uniformisation des présentations ou d'affichage.

Votre promotion & celle du territoire

Notre site internet **www.tourismekreizbreizh.com** est notre vecteur principal d'information à distance. Il est alimenté par la base de données Tourinsoft. En complément, nous publions ponctuellement des articles relatifs aux activités de loisirs, des portraits, des idées de séjours, etc...

Sur le site www.tourismekreizbreizh.com, chaque activité a son propre espace d'information avec un descriptif complet et des visuels, dans la rubrique **Activité de Loisirs**.

Le site **www.lacdeguerledan.com** reprend les informations des activités situées dans un périmètre défini. Le site est en cours de maintenance.

Les publications

Selon des critères ou des thèmes déterminés, nous valorisons votre établissement sur certains supports.

- **Dossiers de Presse Kreiz-Breizh**

Distribué aux partenaires institutionnels et aux journalistes. Thématiques, nouveautés, ...

- **Magazine touristique**

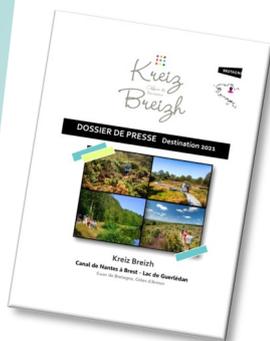
Liste Activités de loisirs. *Date butoir : 15 novembre*

- **Carte touristique**

Pictogramme géographique selon les activités. *Date butoir : septembre*

- **Dossiers de presse, cartes & supports web Côtes d'Armor / Bretagne**

Suivant les demandes et des critères définis, certains établissements peuvent être choisis au niveau régional ou départemental pour illustrer l'actualité ou la thématique demandée par des journalistes ou figurer sur leurs supports en reprenant nos informations.



Et bien d'autres...

En plus des renseignements quotidiens à l'accueil des Bureaux d'Informations Touristiques du Kreiz Breizh, nous transmettons vos informations selon des **demandes particulières** : journalistes spécialisés, guides de voyage, sites internet, blogs de voyage, etc... Sans informations, pas de transmissions possibles !

Certaines données de Tourinsoft sont ouvertes **en OpenData**. Cela signifie que d'autres sites internet reprennent ces informations : des sites thématiques, moteur de recherche... D'où l'importance d'une information fiable et à jour.

Cas particulier

Hors-territoire CCKB

Si votre activité n'est pas dans l'une des 23 communes de la CCKB, nous devons solliciter l'OT de votre territoire ou le CRT pour la saisie des informations. Cela implique parfois un délai supplémentaire, mais vous serez tout de même présent sur notre site internet et notre magazine.

Les dossiers de presse sont toutefois rédigés selon les territoires propres à chaque Office de Tourisme.